

Mme ULIVIERI Marine
Directrice de l'immobilier

Roissy, le 21 12 2022

Madame la directrice

Par le présent courrier, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation des équipes de gestion locative en particulier. **Cette situation est inquiétante et suffisamment sérieuse pour mériter une réponse de votre part.**

Il y a peu cette équipe était de 8 agents pour la plateforme de CDG pour arriver à 3 agents il y a quelques mois. Cette situation vous a amené à faire du contrôle aléatoire (charges et facturations).

Que s'est-il passé depuis ?

Un agent expérimenté a fait le choix de la postulation dans un autre service. Vous avez décidé de la remplacer par un intérim qui n'est pas resté au sein d'Aéroports de Paris pour des raisons de rémunération. Il ne reste donc que 2 agents pour gérer l'ensemble des usagers locataires de la plateforme.

Comment comptez-vous régler cette situation ?

Non seulement, cette situation est source d'une dégradation des conditions de travail de nos collègues et source de risque psycho-sociaux par l'inquiétude de cette situation. C'est la raison essentielle de ce courrier.

Mais au-delà, la gestion locative ayant pour tâche de facturer les loyers et charges, elle contribue à la réalisation immédiate du chiffre d'affaires de l'immobilier (+7% soit à 107% de 2019) en tant que tel et qui contribue largement au résultat financier d'ADP.

La question du chiffre d'affaires relève de la responsabilité de l'employeur et aucunement du syndicat, mais chacun sait que c'est une question stratégique pour l'employeur.

Par voie de conséquence, cette situation pose donc une question qui intéresse les syndicats et au-delà l'ensemble des agents de la direction de l'immobilier. Elle se résume ainsi: si la direction laisse si peu d'effectif pour une activité qui contribue à une question stratégique pour l'employeur, comment allez-vous traiter les activités jugées moins stratégiques?

Vous venez de faire l'expérience de l'intérim pour remplacer des postes statutaires. On peut dire que cette expérience est négative. De plus, elle nécessite de la formation au quotidien dispensée par les agents si peu nombreux pour assurer leur tâche.

Fort de ces éléments, nous vous demandons le pourvoir immédiat des postes nécessaires y compris à l'externe si nécessaire.

Comptant sur votre réponse, veuillez Madame la directrice, accepter nos salutations.

Fabrice Criquet
Secrétaire du syndicat FO
Elu au CSE

Hernani Vieira
Elu au CSE